

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 26 MARS 2026
Convocation du 21 mars

L'an deux mil vingt-six et le vingt-six mars à 19 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Marie-Christine MISSIAEN, Bruno DESANDERE, Myriam IDÉ, Yahia BOUHADAD, Sophie PIOLÉ, Bernard MICHALAK, Anne CALVARIN-POTTIER, Florent GIGOT, Gaylord RIBREAU, Yvette CARTON, Patrick LOMBE TAMBWE, Lauréna EDDARHRI-PRANLOUP, Frédéric LEFÈVRE, Marie-Angélique COQUELLE-BACQUET, Philippe PETIT, Delphine LOIR, Jean-Yves BEAUVOIS, Marie-Ange DEMARAIS

Étaient absents excusés : Pauline DUFLOS (pouvoir à M. Gaylord RIBREAU)

Étaient absents :

Mme Anne CALVARIN-POTTIER est nommée secrétaire de séance

Désignation des conseillers communautaires - Amiens Métropole (n°12-2026)

En raison du changement du Conseil municipal et de son installation le 21 mars 2026, il est demandé de procéder à l'élection de deux conseillers communautaires devant siéger au sein d'Amiens Métropole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

Article 1^{er} : Les conseillers municipaux dont les noms suivent sont désignés pour siéger au sein d'Amiens Métropole :

- Mme Marie-Christine MISSIAEN, conseillère communautaire titulaire.
- M. Bruno DESANDERE, conseiller communautaire suppléant.

Article 2 : Mme le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Marie-Christine MISSIAEN


